



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# QUELLES AIDES POUR MA MOBILITÉ ?

## **DÉAMBULATEUR, ROLLATOR**

POUR BOUGER DEDANS, DEHORS, ET  
CONTINUER À VIVRE SON QUOTIDIEN

## **CHAUSSURES THÉRAPEUTIQUES**

POUR ÊTRE STABLE, POUR CONTINUER  
À MARCHER

## **CANNE**

POUR SE DÉPLACER, SORTIR ET  
ACCOMPAGNER SES DÉPLACEMENTS



Ces aides à la mobilité doivent être adaptées  
à chaque situation individuelle et prescrites par un professionnel.  
Elles permettent de retrouver une mobilité mieux assurée  
et participent ainsi à réduire le risque de chute.

PLAN ANTICHUTE **DES PERSONNES ÂGÉES**